



SAINT-MÉLOIR DES ONDES

**ARRETE N°25-ST-176**

**A R R E T E   M U N I C I P A L**

**Portant interdiction de stationnement et de circulation à l'occasion  
des spectacles de CIRQUE  
du SAMEDI 6 au SAMEDI 20 DECEMBRE 2025**

**LE MAIRE de SAINT-MELOIR DES ONDES,**

**VU** le Code des Communes,

**VU** le code de la route annexé à l'ordonnance n° 58-1216 et au décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958 et notamment ses articles R44 et R225,

**VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,

**VU** l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1-8ème partie du 15 juillet 1974),

**CONSIDERANT**, l'exécution d'un spectacle de CIRQUE par la compagnie du CIRQUE BREIZH MALO CIRCUS sur la Place du Marché au Cadran du samedi 6 au samedi 20 décembre 2025,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : Sur la Place du Marché au Cadran, le stationnement et l'arrêt des véhicules de toutes catégories, sur une partie délimitée de la place, sera interdit du samedi 6 décembre 2025, 10h00 au samedi 20 décembre 2025, 14h00.

**ARTICLE 2** : Les Services Techniques de la Mairie installeront une signalisation appropriée et réglementaire, afin de délimiter l'espace réservé à la manifestation.

**ARTICLE 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'arrêt et le stationnement de tout véhicule à l'exception des véhicules de secours et des services publics en mission sont interdits et déclarés gênant pendant les dates mentionnées ci-dessus.

Tout véhicule en infraction à l'arrêt et au stationnement, édicté dans cet arrêté, est passible d'une contravention conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi que d'une mise en fourrière par l'entreprise contractante de délégation de service public en la matière.

**ARTICLE 4** : M.M. le Maire de la commune de Saint-Méloir des Ondes, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Cancale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Saint-Méloir des Ondes, le 02 décembre 2025

Le Maire,  
Dominique de LA PORTBARRÉ



—  
**Mairie**

35350 Saint-Méloir des Ondes  
TÉL. : 02 99 89 10 78 - FAX : 02 99 89 15 71 - E-MAIL : [accueil@smdo35.fr](mailto:accueil@smdo35.fr)  
[www.saintmeloirdesondes.fr](http://www.saintmeloirdesondes.fr)